

AWBB Groupe des Parlementaires de Bruxelles-Brabant wallon.

PV n°4 Séance du 03.11.2014.

Présents : Mrs. Culot, Deneve, Dujardin, Lamy, Mespouille, Muylaert (à partir du point 4), Vancabeke, Van Wallendael.

Excusé : Mr. Loozen (travail).

Invités : Mrs. Flament (CdA-AWBB), Monsieur O (pdt.CP-BBw).

1. Approbation du procès-verbal n° 3 séance du 06.10.2014.

Après lecture le P .V. est approuvé à l'unanimité.

2. Correspondance.

2.1. La correspondance est parcourue.

2.1.1. Tenue de joueuses. (Michiels C.)

Modification inutile car déjà dans les statuts de l'ASBL art. 6.

L'ASBL-AWBB s'interdit toute discussion ou préoccupation d'ordre politique ou religieux.

ainsi que dans le Code de Jeu FIBA 2014 art.4.4.2.

Sont permis : les bandeaux de tête d'une largeur maximum de 5 cm en tissu, en plastic mou ou en caoutchouc non abrasif et de couleur unie.

2.1.2 . PV n°3 parl. B-Bw du 06.10.14. (BC Royal IV Brussels 1423).

Nous avons bien compris votre démarche, nous vous en remercions.

2.1.3. Propositions de modifications des statuts (R. FIT Brussels 959).

2.1.3.1. Nouveau site EXTRANET.

Des adaptations sont en cours.

2.1.3.2. Somme forfaitaire pour une première affiliation.

Avis sera demandé à la Commission législative.

3. Suivi des points discutés lors des dernières réunions.

3.1. Trésorerie (BC Tubize-Rebecq 1542).

Après vérification le club a raison.

3.2. Rencontres Jeunes le 11/11/2014. (REBOND Ottignies 1704).

Voir PV du CdA n°7 du 13.10.2014.

3.3. Tableau des Amendes.

Des adaptations y seront apportées. (PV du CdA n°7 du 13.10.2014).

4. Entretien avec le Pdt CFA-BBw (à sa demande).

Mr Andreu J. vient rendre compte des activités de la CFA-BBw.

Il nous présente son plan d'actions :

- rendre service aux clubs. (fournir des arbitres)
- des arbitres, techniciens du basket pas pour appliquer un règlement « à la lettre ».
- en vue de préparer l'avenir, il a constitué une Commission formée d'arbitres FIBA et de jeunes arbitres régionaux.

Il nous fait part des difficultés rencontrées :

- la quantité (comme dans tous les sports) le manque d'arbitres.
- la qualité, moyenne d'âges de 42,5 ans. (en P2 plus de 50 ans).
- le manque de disponibilités (un seul arbitre de P1 disponible du vendredi soir au dimanche après-midi).
- l'explosion des rencontres le dimanche.
- l'horaire des rencontres : dans la mesure des possibilités, il incite les clubs à planifier les rencontres régionaux par priorité le samedi matin.

Son but : redonner à l'arbitrage B-Bw son « lustre d'antan ».

Il demande aux clubs d'être sensibles à la situation, de susciter des vocations, d'attirer vers l'arbitrage pas uniquement des « jeunes » mais des personnes adultes : public-cible, les joueurs P2/P3 (réserves).

5. Tour de la province.

- 5.1. Contrôle fiscal (R. ALSEC Nivelles BC 0400).
Regrette le manque d'informations reçues du SG-AWBB concernant les frais d'arbitrage.
- 5.2. FRBB- Réforme des compétitions.
Mrs Dujardin et Mespouille nous font le compte-rendu de la réunion organisée pour les clubs de N2-N3 et IND.
Il faut attendre les résultats des diverses consultations organisées.
- 5.3. Bilan des amendes B-Bw pour la période sept./oct. 2014. (Deneve).
Celles-ci concernent principalement le non-respect des PC1. Obligations des clubs Arbitres/Ayant-droit, PC 33 Licences de coaches et PC 59 Changements aux calendriers.
- 5.4. Application du PC16. Vérification avant les rencontres. (BC Royal IV Brussels 1423).
Le groupe des Parlementaires B-Bw avait demandé au CdA d'annexer aux statuts le tableau reprenant les diverses annotations et les conséquences des manquements éventuels.
Dans l'état actuel, il nous semble que le PC16 n'est plus applicable.
- 5.5. Exclusion d'équipes de la compétition P3.
Nous regrettons le manque d'informations sur la décision et nous attendons les décisions des instances judiciaires.

6. Assemblée générale AWBB du 29 novembre 2014.

- 6.1. Composition de la délégation.
Mrs Culot, Deneve (avec procuration), Dujardin, Mespouille, Muylaert (avec procuration), Van Wallendael (avec procuration).
- 6.2. Ordre du jour.
Celui-ci sera examiné en détail lors de notre réunion du mercredi 26 novembre 2014.
- 6.3. Budget 2015.
La présentation du budget 2015 fait apparaître un montant différent au niveau du budget 2014.
- 6.4. Votes du groupe.
Les modalités des prises de décision au sein du groupe parlementaires sont discutées et adoptées.

7. Rapport de nos représentants siégeant dans les différents départements.

- 7.1. Commission législative (Mrs Deneve et Dujardin).
Nos représentants nous informe des avis émis concernant nos propositions de modifications :
 - PC1 Obligations des clubs.
Le texte de B-Bw sert de base pour la révision complète de cet article.
 - PC76. Forfait général.
Retiré car la phrase à ajouter n'est pas correcte.
 - PM9.5. Mutation administrative.
Suit son cours.

8. Examen des rapports des comités fédéraux.

- 8.1. Newsletter 558 du 31 octobre 2014. Editorial. Joueur passif.
Echange de vues concernant le fond et la reconnaissance du travail de contrôle réalisé par les organes habilités.

9. Divers.

- 9.1. Représentants B-Bw dans les instances AWBB.
Ils seront invités à nos prochaines réunions. (en fonction des réunions auxquelles ils ont assisté).
- 9.2. Amendes Département Coupes AWBB. Rencontres août 2014. (Mr Van Wallendael)
Les clubs n'avaient pas reçu leurs licences. A suivre.
- 9.3. Classement « équipe spéciale ». (Mr Mespouille).
Le CP-BBw vérifiera.
- 9.4. Respect dénomination des équipes A,B,C,... (Mr Mespouille)
Le CP-BBw vérifiera.

Prochaine réunion : Préparation de l'Assemblée générale AWBB du 29 novembre 2014, le mercredi 26 novembre 2014 à 19h30 Palais du Midi 3ème étage.

C. DUJARDIN / Y. LAMY.